



**Association du
Comité des Fêtes
de Lanhères**



**06.23.83.16.74
06.10.90.91.75**



acdfdlehotmail.com



1 rue Principale 55400 LANHERES

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

Article 1 – Organisation

L'association du comité des fêtes de Lanhères organise un vide-grenier le 09/08/2026 à l'étang Le Neuf Etang.

Article 2 – Participants

Le vide-grenier est ouvert aux particuliers et aux associations. Les professionnels ne sont admis que sur autorisation expresse de l'organisateur.

Article 3 – Inscriptions

Les inscriptions sont obligatoires et doivent être accompagnées :

- du bulletin d'inscription complété ;
- du règlement du vide Grenier signé
- d'une copie d'une pièce d'identité valide ;
- du règlement correspondant à la réservation.

Article 4 – Installation

Les exposants pourront s'installer à partir de 6 heures. Chaque exposant ayant réservé une place de 3m ou plus pourra conserver son véhicule sur le stand. Les exposants ayant réservé des emplacements de 1m ou 2m doivent garer leur véhicule sur le parking prévu à cet effet. Les emplacements devront être occupés avant l'ouverture au public (7h)

Article 5 – Vente autorisée

Seuls les objets personnels et usagés peuvent être vendus conformément à la réglementation en vigueur.



**Association du
Comité des Fêtes
de Lanhères**



06.23.83.16.74

06.10.90.91.75



acfdlehotmail.com



1 rue Principale 55400 LANHERES

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

Article 6 – Interdictions

Sont interdits à la vente :

- les animaux ;
- les armes ;
- les produits dangereux ou illicites ;
- les denrées alimentaires sans autorisation spécifique.

Article 7 – Responsabilité

L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de dégradation ou d'accident concernant les biens des exposants.

Article 8 – Propreté

Chaque exposant devra maintenir son emplacement propre et emporter ses déchets lors de son départ.

Article 9 – Annulation

En cas d'intempéries ou de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation.

Article 10 – Acceptation du règlement

Toute inscription implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Fait à Lanhères, le _____

Signature de l'organisateur

Signature du participant